

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Budget du Québec 2020

Un peu d'air pour les organismes communautaires

Le 11 mars 2020, Maria – La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC) se réjouit de l'annonce d'un nouvel investissement de 40 millions de dollars au *Programme de soutien aux organismes communautaires* (PSOC). Pour la CTROC, il s'agit d'un montant bien modeste en regard des besoins estimés à 370 millions pour les 3 000 organismes qui œuvrent en santé et services sociaux. Néanmoins, les montants investis depuis quatre ans sont salutaires pour les organismes qui travaillent souvent dans un contexte de grande précarité. *“Il s'agit d'un peu d'air frais pour des centaines d'organismes dont la santé financière tient parfois à un fil. Devant l'ampleur des besoins, le gouvernement n'a d'autres choix que de poursuivre ces investissements de façon plus importante dans les prochaines années. Les organismes ont démontré depuis longtemps qu'ils sont un véritable investissement pour la société québécoise, et que le gouvernement ne peut plus les ignorer”* constate Émilie Saint-Pierre, porte-parole de la CTROC.

Soutenir l'ensemble des organismes

Pour la CTROC, il est très important que le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) investisse la totalité de ces sommes dans le financement à la mission des organismes et qu'il respecte les principes d'équité négociés entre les regroupements régionaux d'organismes communautaires et les CISSS-CIUSSS. *“La gestion du PSOC étant régionalisée, le MSSS ne doit pas ajouter de critères ministériels pour la répartition des montants car ces ajouts complexifient la répartition et ils contribuent à créer des iniquités. Les organismes doivent être financés équitablement et non pas en raison de situations de crise ou pour répondre à des pressions particulières”* explique Émilie Saint-Pierre.

Reconnaître les organismes et préserver le filet social

En cohérence avec le futur *Plan d'action gouvernemental en action communautaire*, la CTROC et les 3000 organismes qu'elle représente souhaitent que le gouvernement adopte, dès l'an prochain, un plan ambitieux de rattrapage financier pour les organismes, un plan qui démontrerait une réelle reconnaissance du travail colossal qui se fait dans le mouvement communautaire. La CTROC tient aussi à rappeler que des efforts devront être faits sur le plan de la lutte à la pauvreté et de l'accessibilité à des services publics de qualité. *“La prévention, qu'elle soit effectuée dans les organismes communautaires ou dans le réseau de la santé, sera toujours l'approche la plus constructive et économique. La préservation du filet social reste la meilleure façon de ne laisser personne de côté !”* estime Hugo Valiquette, co- porte-parole de la CTROC.

Renseignements :

Hugo Valiquette : 514 802-4846

Coordonnateur, *Table régionale des organismes communautaires de Lanaudière*

Émilie Saint-Pierre : 418-725-9434

Coordonnatrice, *Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent*

info@ctroc.org

À propos : *La Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires réunit 14 Regroupements régionaux d'organismes communautaires et représente 3 000 organismes au Québec. Elle a comme mission de soutenir les regroupements régionaux et leurs membres et d'analyser l'organisation du réseau public de la santé et des services sociaux et ses impacts sur la population et sur les organismes communautaires autonomes.*